

Risques professionnels: Etude par échantillonnage en Suisse romande

Arnaud Bousquet, Paule Rey

Unité de médecine du travail et d'ergonomie (UMTE), Genève

Pourquoi analyser les risques professionnels?

La réponse se trouve dans les commentaires de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) aux ordonnances de la loi sur l'assurance-accidents OPA 3 (ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles) et de la loi sur le travail OLT 3, actuellement en phase de consultation, de même que sur l'ordonnance sur les spécialistes de la sécurité au travail (VASA):

En vue de prévenir les accidents et les maladies professionnels, le législateur insiste sur la nécessité d'analyser le risque au poste de travail, soit pour l'individu soit pour des collectifs. L'analyse du risque devient une tâche prioritaire pour l'employeur qui se fait aider par les spécialistes de la sécurité au travail.

Cette analyse devra recourir à deux sources d'information:

- d'une part les statistiques des assureurs de l'assurance-accidents (et non plus seulement la CNA);
- d'autre part, les enquêtes épidémiologiques réalisées soit en Suisse soit à l'étranger.

L'étude brièvement présentée ici est un exemple d'une analyse du risque utile à cette conception globale de la prévention, telle qu'elle se manifeste dans les ordonnances sus-mentionnées et leurs commentaires, puisqu'elle porte sur un échantillon représentatif de toute la population active de la Suisse romande et qu'elle cherche à lier la survenue d'accidents ou de maladies graves, au milieu de travail dans son ensemble.

Méthode

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population francophone de la Suisse romande (cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud). L'échantillon comprenait 1326 personnes dont 965 personnes ayant une activité professionnelle. Les interviews ont été effectuées au domicile des répondants. Les questions portaient sur:

- la perception de l'état de santé;
- la présence de maladies diagnostiquées;
- la présence d'une invalidité;

- les renseignements personnels (profession, formation, logement, revenu, loyer, langue maternelle, sexe, âge, ...);
- la perception des conditions de travail;
- les accidents professionnels s'étant produits durant la carrière (plus d'un mois d'arrêt de travail);
- les maladies diagnostiquées considérées par les répondants comme ayant une origine professionnelle (plus d'un mois d'arrêt de travail);
- les maladies diagnostiquées considérées par les répondants comme sans relation avec la profession (plus d'un mois d'arrêt de travail).

Résultats

Nous avons choisi de ne présenter ici qu'une partie des résultats sur les maladies considérées comme professionnelles. La figure montre la distribution des maladies en fonction des catégories socio-professionnelles. On peut remarquer qu'un lien statistique ($p < 0.01$) existe entre la catégorie socio-professionnelle et la présence de pathologies. Si l'on ne

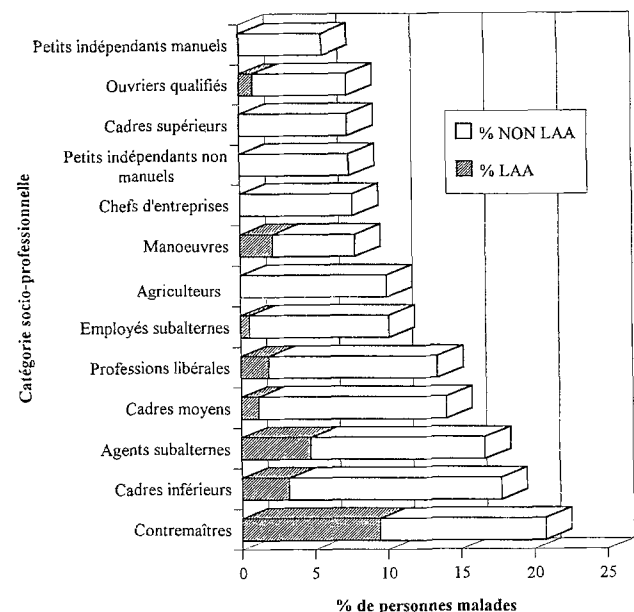


Fig. 1. Distribution des maladies (considérées par les répondants comme professionnelles) diagnostiquées ayant entraîné plus d'un mois d'arrêt de travail en fonction de la catégorie socio-professionnelle. En gris, proportion de ces maladies prises en charge par le système LAA.

peut pas en déduire une relation causale directe, il semble malgré tout que l'activité professionnelle agisse, soit directement, soit au travers d'autres variables (comme le mode de vie), sur l'état de santé des répondants. On peut remarquer que, contrairement à ce que l'on observe pour les accidents professionnels, il n'y a pas de division travailleurs manuels/travailleurs non manuels. Si les contremaîtres représentent la population la plus touchée (en partie parce qu'ils sont plus âgés que le reste de la population), les catégories suivantes sont constituées d'employés du tertiaire (employés non qualifiés et cadres inférieurs ou moyens). Les pathologies sont, pour la plupart, non-spécifiques de la profession, ce qui explique le faible taux de couverture par le système LAA (en gris sur la figure). Plus de la moitié de ces maladies sont liées, selon les répondants, à des facteurs d'organisation du travail (pression sur les rythmes, stress, surmenage, insécurité de l'emploi, difficultés économiques, mauvaise organisation du travail). Ces facteurs sont cités par 52.8% des manoeuvres et 68.6% des cadres.

Conclusion

Ce type d'étude permet, hors des définitions des assurances, d'obtenir un cliché de l'état de santé de la population. Si, dans le cas des maladies, les personnes interrogées ne connaissent pas la liste des maladies professionnelles ou la liste des agents en cause, on peut constater que les maladies considérées comme professionnelles sont effectivement en relation avec l'activité exercée. La prévention des maladies professionnelles porterait donc autant sur

la suppression ou la réduction d'agents nocifs particuliers que sur des aspects ergonomiques (au sens le plus large) de l'activité. Cette facette de la maladie professionnelle ne peut en aucun cas être mise en évidence par les statistiques des assurances qui ne tiennent compte que des cas annoncés qui correspondent à leur définition des maladies professionnelles (listes).

Summary

Professional risks: An analysis in the population of Suisse romande

To prevent professional injuries and diseases, the need of analyzing risks at the work place from the individual as well as from collective point of view, is emphasized by lawmaker.

The present study shows that, using epidemiology enquiries allows one to analyse the prevalence of professional diseases in a population, without using the "LAA type" lists. One can see that these diseases, though linked to professional activity, go far beyond the limits of the insurance prescribed definitions.

Cette étude a fait l'objet du rapport final au Fonds national de la recherche scientifique: Bousquet A, Blaire S, Lang R. Les risques du métier. (requête No 3.855-0.88) sept. 1991, 138 p.

Adresse pour correspondance:

Arnaud Bousquet
Unité de médecine du travail et d'ergonomie
10, rue Jules-Crosnier
CH-1206 Genève/Suisse